

BREIZ SANTEL



MOUVEMENT POUR LA PROTECTION
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

➡ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1987 DE « BREIZ SANTEL » A CARNAC



Samedi 19 décembre, Breiz Santel tiendra son Assemblée générale à Carnac.

A 14 heures : Visite au cimetière sur la tombe du regretté Eric Bonnet qui fut un dynamique secrétaire général.

A 14 h 30 : A la mairie de Carnac, Assemblée générale, sous la présidence de Mir Christian BONNET, sénateur-maire.

A 18 heures : Messe pour les membres défunts de Breiz Santel à la chapelle de la Madeleine (restaurée par Eric Bonnet), située à deux kilomètres de la ville.

Bienvenue à tous nos adhérents et amis pour continuer d'œuvrer pour la "beauté sacrée de la Bretagne".

Abonnement et adhésion :

Association et jeunes de moins de 21 ans :

Associations :

Membres bienfaiteurs :

☐ à partir de 70 frs

☐ à partir de 20 frs

☐ à partir de 150 frs

☐ à partir de 150 frs

Nom : Prénom :

Profession : Date de naissance :

Adresse précise :

Code postal : Ville ou commune :

..... Date :

Signature :

A adresser à Per PERON, 6, rue du Fer à Cheval, 56260 LARMOR-PLAGE
C.C.P. 1536 85 H Nantes - Ordre : *Breiz Santel*.
Chèque bancaire - Ordre : *Breiz Santel*.

Si vous désirez conserver intact votre bulletin, recopiez tout simplement l'encadré ci-dessus.

BREIZ SANTEL : Association fondée et déclarée en 1952. Reconnue d'utilité publique
FONDATEUR : Gérard VERDEAU (1931-1975). PRÉSIDENT : Henri MAHO.

SIEGE SOCIAL : 1, rue Paul Helleu, 56100 VANNES. CCP NANTES 1536 85 H

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : BREIZ SANTEL B.P. 22 56260 Larmor-Plage.

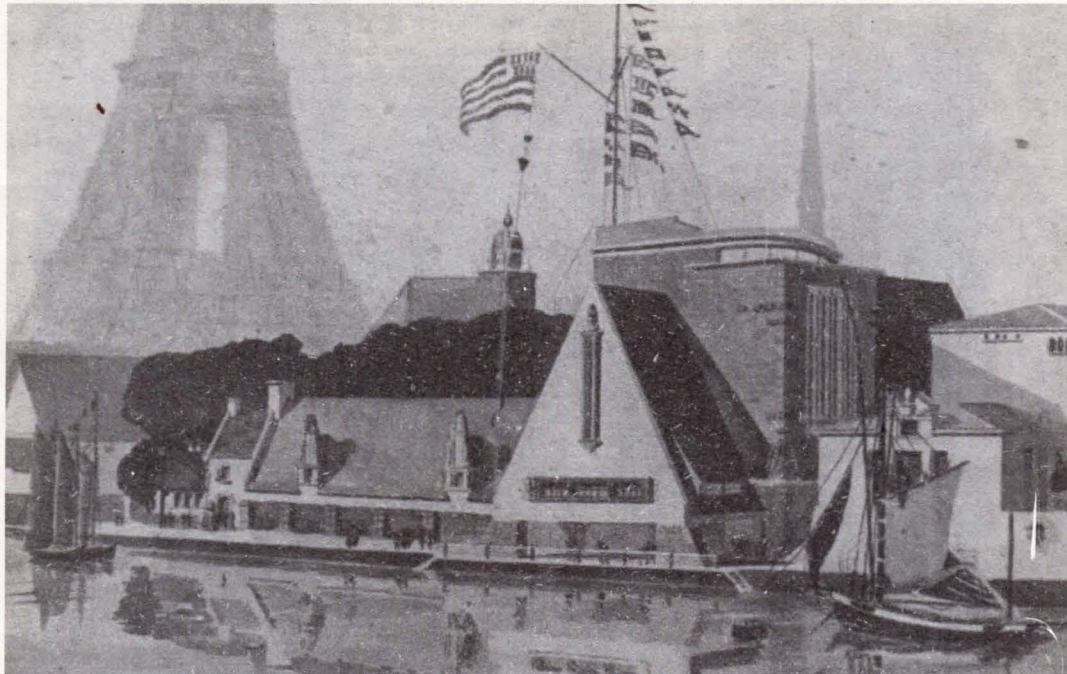
BREIZ SANTEL : Bulletin trimestriel. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Henri Maho.
COMMISSION PARITAIRE : N° 59441.

PHOTOCOMPOSITION : Atelier Le Dœuff, Lorient.

IMPRESSION : Imprimerie Régionale, Bannalec.

MAQUETTE-MISE EN PAGFS : Herry Caouissin.

Notre couverture : Fresque (Détail) de Xavier de Langlais dans la chapelle de l'Institution Saint-Joseph de Lannion (James Bouillé, architecte-président de l'Atelier Breton d'Art Chrétien « An Droellen »).



*Vue d'ensemble du Pavillon de la Bretagne sur les bords de la Seine à Paris. A quai, le thônier «Jean Charcot»: un émouvant hommage au célèbre explorateur qui venait de périr en mer d'Islande avec son équipage, à bord du «**Pourquoi pas ?**».*

IL Y A 50 ANS, LA BRETAGNE SE RÉVÉLA À L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1937

Une date dans la Renaissance bretonne à la fois culturelle, artistique, économique et spirituelle : car la spécificité de la Bretagne exigeait qu'elle demeurât elle-même tout en s'adaptant aux techniques nouvelles. Cette pensée ne cessa de guider les artisans de ce Pavillon breton qu'ils érigèrent sur les bords de la Seine : M. O.L. Aubert, le dynamique président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord et brillant éditeur briochin, les architectes Gouasnon, Penther, Liberge, Ferré, les artistes R.Y. Kreston, Yann, Pierre Péron, X.-V. Haas, Malle, Méheut, la plupart de « Seiz Breur ».

Cette maison de Bretagne n'avait rien d'une binouiserie ! Elle synthétisait la foi des Bretons dans leurs destinées, un acte de reconnaissance envers ceux qui firent la Bretagne, façonnèrent son âme loyale, sa conscience honnête et inviolable. Je la revois encore avec son fier totem celtique de dix mètres de haut — dû à deux jeunes sculpteurs des Arts Décoratifs de Rennes, MM. Mazuet et Le Louet, ce totem qui ne portait que ce seul nom : BREIZ, tandis que notre gwenn-ha-du claquait sur l'ombre de la Tour Eiffel. Aussi bien des visiteurs crurent que c'était là un Pavillon étranger... égaré parmi ceux des Provinces de France ! De fait il fit **choc** avec les deux géants qui dominaient l'exposition : les pavillons de l'Allemagne et de l'URSS, se défiant dans un face à face colossal.

Pour nos amis de *Breiz Santel*, nous évoquerons seulement la place réservée dans notre Pavillon à la Foi, par une conception exaltant les sentiments religieux de notre Bretagne :

En pénétrant dans l'oratoire, notre regard était aussitôt attiré par un lumineux vitrail en dalles de verre, œuvre du maître-verrier rennais Rault, faisant apparaître dans une vision noble et pure : sainte Anne, la Vierge Marie et l'Enfant Jésus.

L'autel, taillé dans un bloc de granit, était semé d'hermines, chacune personnifiant un de nos grands pardons : Sainte-Anne-d'Auray, Sainte-Anne-la-Palud, Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame du Folgoët, Notre-Dame du Roncier en Josselin, Notre-Dame d'Espérance en Saint-Brieuc, et Saint-Yves de Tréguier.

Gardé par deux anges en adoration, le tabernacle (œuvre de Lucie Couvreur) formait une précieuse pièce d'orfèvrerie, avec sur la porte, le blé et la vigne symbolisés.

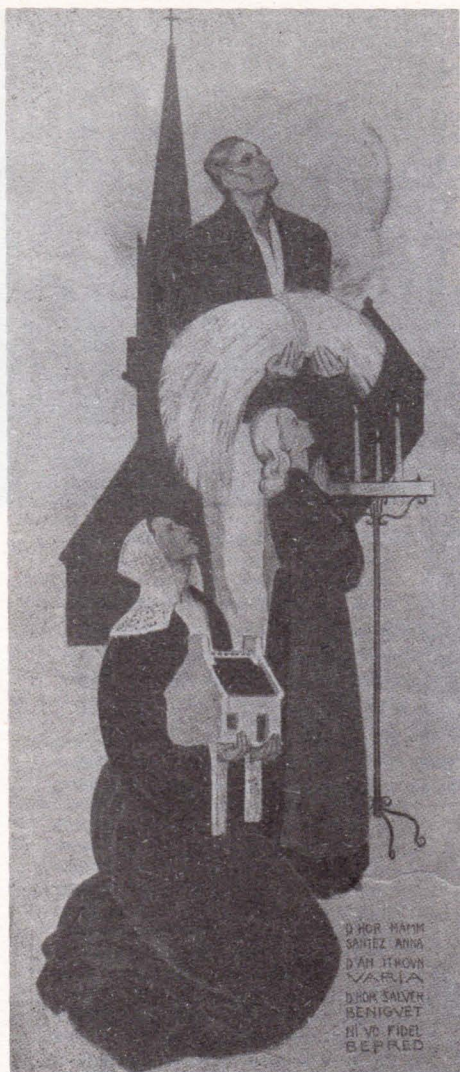
Les tentures, les draperies, les lingerie liturgiques aux fines broderies, sortaient de l'atelier d'Art Chrétien dirigé par la baronne de Planhol tandis que les saints fondateurs de Bretagne, œuvres par les sculpteurs Le Bozec, Bourget, Eloi Robert, Quintric et Guérin, se présentaient comme sous les porches gothiques de nos sanctuaires où l'équilibre des formes et de la matière exalte la joie des yeux et la piété des cœurs. Quant aux murs, ils étaient décorés à la fresque, dans une merveilleuse symphonie, qui aidait au recueillement des âmes (car ils furent nombreux les Bretons de Paris à y prier). La piété de nos populations maritimes et terriennes représentées avec : le père, la mère, l'enfant, évoquant la famille du marin, le paysan offrant son blé et demandant protection au ciel pour sa récolte, la femme priant et présentant le foyer dont elle portait le poids et les enfants entre leurs parents, symbolisant la fécondité de la famille bretonne.

Enfin, un saisissant Chemin de Croix dû au pinceau du puissant artiste Cornelius faisait participer les Bretons au Drame du Golgotha : ainsi la Vierge et les saintes femmes étaient drapées dans la cape de deuil de chez nous, un Cornouaillais figurait Simon de Cyrène tandis qu'un Léonard aidait à descendre de la croix le corps pantelant du Christ.

Le souvenir également, dans la salle de la Pensée bretonne, du tryptique d'Hervé Guyon et de Madeleine Lyser avec ses processions mystiques gagnant des chapelles de pardons, dominées par nos grands

Le vitrail de l'oratoire : sainte Anne, la Vierge et Jésus enfant.





Itron Varia Vreiz (Notre-Dame de Bretagne) accueillait le visiteur (sculpteur J.C. Le Bozec).

La dévotion de la famille terrienne (Mériel Bussy).

calvaires, nos cathédrales et les silhouettes de quelques uns de nos saints célèbres sans oublier nos Druides.

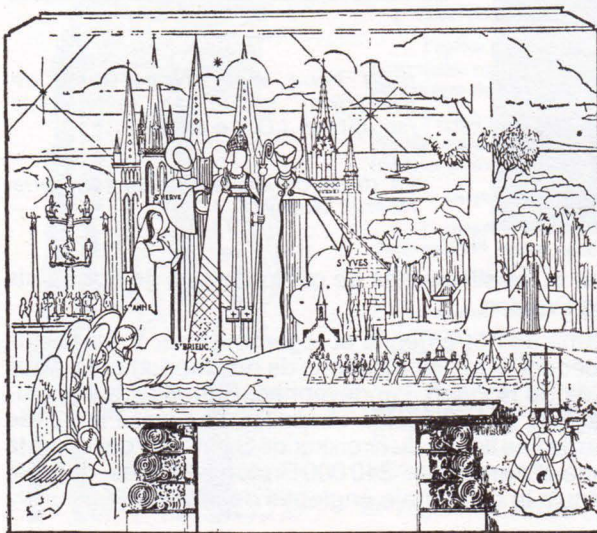
Il n'était jusqu'au Diorama de notre génial et regretté Xavier V. Haas qui, dans une suite de petits décors et miniaturisations de nos monuments, nous faisait admirer les abbayes de Boquen, Landévennec, Bon-Repos, les calvaires de Plougastel, Pleyben, Guimiliau, les chapelles de Saint-Fiacre, de Koatkeo, de Kernasclédén, la fine flèche du Kreisker de Saint-Pol-de-Léon, le mausolée de Sainte-Anne-d'Auray aux 240 000 Bretons tombés dans la Guerre de 1914-1918 jusqu'à la cathédrale engloutie de la ville d'Ys.



Deux des 14 stations du Chemin de croix de Cornelius: le Cornouaillais portant la croix & le Léonard descendant le corps du Christ.

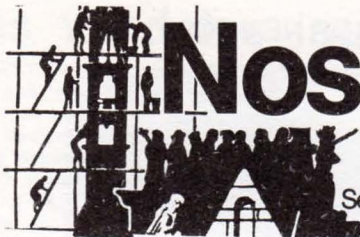
Je regretterai toujours, et ne suis pas le seul, que ce prestigieux Pavillon, n'ait pu être conservé. Il était, hélas — en grande partie en stuc, comme un décor de cinéma, mais donnait, à s'y méprendre, l'illusion d'être bâti dans notre granit. Il eut été pour les générations futures le témoin d'une Bretagne « qui, il y a un demi-siècle, *REMETTAIT SON HORLOGE A L'HEURE* » — pour reprendre l'expression d'Anatole Le Braz ! Si seulement avait été conservé le totem celtique avec, gravée en son socle cette phrase: *NETRA NA DEN NA VIRO OUZIMP KERZOUT WARDU AR PAL* (Rien ni personne ne nous empêchera d'atteindre notre but)...

Herry Caouissin



Décoration de la Salle de la Pensée: la Bretagne mystique.

(Photos L.O. Aubert - Archives Herry Caouissin).



Nos Chantiers

par Pierre MOTTA

Secrétaire général de Breiz Santel

ACTIVITÉ 1987

A) NOMBRE de JOURNÉES EFFECTUÉES

B) ÉVALUATION h.t., T.V.A., des travaux réalisés (1).

Sites	Encadrement moniteurs	Ouvriers qualifiés retribués	Bénévoles	Administra	Evaluation des travaux
1) PLUMERGAT (56) Chapelle Gornevec	2	—	2	1	4 350 Fr.
2) SAINT-GELVEN (22) Abbaye Bon-Repos	12	12	24	2	63 290 Fr.
3) PEUMERIT-QUINTIN (22) Chapelle N-D du Loch	20	40	55	2	123 418 Fr.
4) LANGONNET (56) Chapelle Saint-Guénolé	20	40	34	2	90 600 Fr.
5) PORSPORDER (29) Chapelle Saint-Ourzal	20	40	72	7	78 275 Fr.
6) LANVÉNÉGEN (56) Chapelle Trinité	5	—	10	1	16 250 Fr.
7) LE FAOUET (56) Chapelle Sainte-Barbe	1	—	2	1	2 600 Fr.
8) SCRIGNAC (29) Chapelle Trénivevel	1	—	—	3	4 300 Fr.
9) CHANTIER de JEUNES Abbaye de Bon repos	70	—	266	10	Pour mémoire
TOTAL JOURNÉES et ÉVALUATION h. T.V.A.	153	132	465	28	383 083 Fr. (h. T.V.A.) 458 160 Fr. (TTC)

(1) Avec la participation financière de certaines communes, associations locales, et le concours de bénévoles.

CHAPELLE DE GORNEVEC

Commune de PLUMERGAT

Travaux campagne 1987 (18 et 19 juin 1987)

Devis estimatif des travaux réalisés en 1987
Évaluation hors T.V.A.

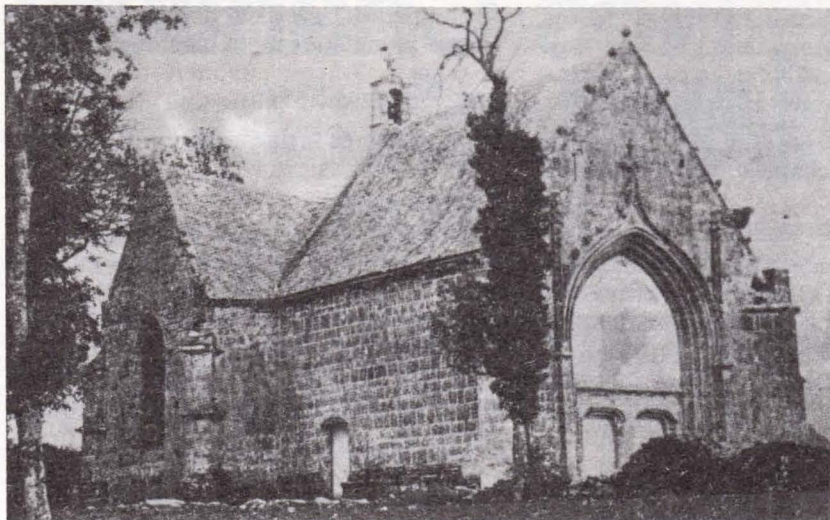
MUR TRANSEPT SUD

Etalement en sapin pour consolidation du mur pignon et de
l'ouverture en ogive en place (voir photos).

Valeur hors T.V.A.

1 ensemble 4350 **4350 F.**

HISTORIQUE DE N.-D. DE GORNEVEC



PLUMERGAT. Chapelle de Gornévec (photo du début du siècle).

Elle tire son nom de la voie romaine — *Hent-Gornévec* — qui faisait la séparation entre les antiques paroisses de Plumergat et de Pluneret. Les moines de Saint-Gildas de Rhuys possédaient jadis des biens dans le village et sans doute la chapelle elle-même, mais ils furent contraints de les aliéner, une première fois, au XVI^e siècle, pour acquitter la taxe imposée par le Roi en faveur de la guerre contre les Huguenots et, une seconde fois, en 1651, pour restaurer leur abbaye. Leurs titres devaient être forts anciens et expliquent la présence, à Saint-Gildas, au XI^e siècle, d'un homme de Plumergat qui fut guéri au contact du bâton du saint fondateur comme la venue à Plumergat de l'auteur de la « *Vita Gildae* », l'abbé Vitalis.

Au XVII^e siècle, leurs terres étaient passées, croit-on, aux sieurs de Santaine et Tréoret, et la chapelle aurait suivi leur sort. Toutefois quand, en 1658, les Rohello du Quenhuen firent dresser procès-verbal de leurs prééminences à Plumergat, on n'y signale que leur propre blason et d'autres de familles alliées : les Guillemain de Kercado en Carnac, les Robert de Plœmel, les Rouxel du Bézit en Plumergat. On voyait même, dans la vitre de la chapelle Saint-Antoine, « *ledit sieur revêtu de sa cotte d'armes avecque son casque et sa femme agenouillée, ayant sur sa cotte un écu mi-parti : 1/ de Quenhuen, 2/ de sable bordé d'argent chargé d'une coquille et demie d'argent* ».

La chapelle était encore prospère, au XIX^e siècle, fréquentée par les nourrices qui venaient y prier pour obtenir un lait abondant. En 1830-1840, le trésorier disposait, bon an mal an, de 200 francs qui suffisaient largement à son entretien. C'est au XX^e siècle que le malheur s'abattit sur elle : vers 1920, une partie de sa toiture s'effondra et le reste, quelques années plus tard, ensevelissant sous les décombres tout le mobilier que l'on n'avait même pas pris soin d'évacuer. Vers 1940, M. du Halgouët obtint de la nettoyer et il espérait la restaurer. Les statues récupérées dans un triste état furent mises à l'abri d'un hangar voisin mais des murs continuèrent de se dégrader et le remplage de la fenêtre de chevet, qui résista longtemps, s'est lui-même écroulé. Gornévec n'est plus qu'une ruine romantique, témoin de l'indifférence avec laquelle les générations de ce début de siècle ont laissé se dilapider le patrimoine ancestral.

D'anciennes photographies et les éléments importants qui subsistent permettent de se faire une idée précise de ce qu'était cet édifice.

Le chœur et le transept appartenaient au XV^e siècle. Ils étaient d'une élévation nettement moindre que celle de la nef, leur appareil moins régulier, les contreforts d'angle bagués de corniches très saillantes. Dans les pignons, aux rampants lisses, s'ouvraient des fenêtres en arc brisé à ébrasement rectiligne. Celle du chevet a perdu récemment sa garniture de trilobes et de quadrilobes, mais celle du nord offre encore le beau dessin de deux lancettes trilobées et d'un soufflet lui-même trilobé. A l'intérieur subsistent les vestiges d'un banc mural et la crédence du maître-autel se découpe aussi en trilobe. Tous les caractères de l'architecture vannetaise du XV^e siècle s'y trouvent donc réunis.

Dans la nef, l'appareil devient régulier, le banc mural passe à l'extérieur, le larmier s'orne de personnages et d'animaux. Au nord s'ouvre une porte en anse de panier et au sud une fenêtre moulurée de deux cavets.

La façade occidentale est imposante. Des verrières armoriées apportaient à la chapelle le charme de leurs couleurs. On sait que dans la fenêtre de la chapelle du nord dédiée à la Vierge figurait un Arbre de Jessé. Dans ce bras sud sainte Anne semblait avoir supplanté saint Antoine.

De nombreuses statues excitaient la dévotion : une Vierge à l'Enfant, hanchée, contemporaine de la partie la plus ancienne de la chapelle, et actuellement exilée à Lorient, un vénérable saint Antoine avec son fidèle compagnon, un saint Diboën, une curieuse Pietà, une sainte Marguerite, une sainte Reine dite sainte Hélène. Au XIX^e siècle était venue s'y ajouter une très grande Vierge à l'Enfant. La sacristie conservait aussi une chasuble du XVIII^e siècle en fine soie brochée de fleurs.

Au nord de la chapelle, se dresse encore, mais mutilée, la vieille croix de pierre plantée dans un perron circulaire. A quelque distance, du bord de la route de Sainte-Anne, la fontaine disparaît dans les ronces.

Elle porte la date de 1793 et l'on prétend qu'elle aurait été bâtie par un homme qui avait tué involontairement son père.

Telle est l'histoire bien triste de cette malheureuse chapelle de Gornévec.

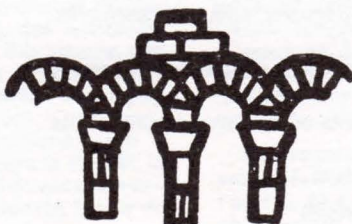
*(D'après le chanoine Danigo :
« Les chapelles du Pays de Lanvaux »)*

D'autre part, notre ami Yves Frélaud, du C.A. de Breiz Santel nous transmet un intéressant témoignage sur Cornévec :

« Un vieil homme du village, Lucien Garrec, 82 ans, le plus ancien du lieu — me disait avec son accent inimitable de la région de Sainte-Anne-d'Auray, que le pardon annuel de Cornevec avait lieu le 1^{er} dimanche de septembre et que les gens venaient prier la Bonne Vierge pour que les mères (et aussi... les vaches !) aient du bon lait, et en abondance !

« Il me signalait encore ce brave homme, qu'il n'avait jamais connu la chapelle avec son clocher. Dans son enfance la cloche avait été placée auprès du calvaire, sur une poutre. On la faisait tinter en tirant le battant avec une corde. Quant à la toiture, ou tout au moins ce qu'il en restait, elle disparut en 1939.

Les statues de bois polychromes furent heureusement hébergées, partie à Sainte-Anne-d'Auray et partie à Plumergat ».



ABBAYE DE BON REPOS (SAINT-GELVEN)

Devis quantitatif estimatif (estimation hors T.V.A.)

Concerne une portion d'ouvrage, présentant des risques d'effondrement (située au dessus du local n°9 du rez-de-chaussée suivant extrait de plan ci-joint), comprenant :

a) Reconstruction d'une portion de façade est.

b) Restauration d'une lucarne ronde.

1) Installation d'échafaudage, y compris amené, montage, démontage, repli et location. Face intérieure et extérieure.	144 m ²	140 F	20 160
2) Arrachage végétation. Evacuation.	1 unité	4000 F	4 000
3) Dépose lucarne pierre de taille, brossage, repose, jointolement.	1 unité	8 500 F	8 500 F
4) Démolition de maçonnerie de moellon du niveau de l'arase supérieure du mur, jusque au niveau inférieur des linteaux.	6 m ²	1 200 F	7 200
5) Façonnage, fourniture et pose d'arrières linteaux en chêne de 240/82/20 compris traitement et scellement.	2 unités	4 800 F	9 600
6) Maçonnerie de moellons non fournis pour mur en élévation à 1 parement compris jointolement.	6 m ³	1 725 F	10 350
7) Plus-value pour linteaux B. A. incorporés de 0,60/0,25	5 m ²	600 F	3 000
8) Protection du dessus du mur par chape étanche.	6 m ²	80 F	480
9) Travaux divers de nettoyage désherbage, petits terrassements, etc. Bénévoles/encadrement	335 journées	PM = PM	
Total T.V.A.			63 290 Francs

Période d'intervention juin/juillet/août 1987.

CHAPELLE NOTRE-DAME DU LOCH

Commune de Peumerit-Quintin

Travaux campagne 1987 (15 juin - 10 juillet 1987)

1) Démolition avec précaution de la maçonnerie présentant des risques d'effondrement.				
a) Mur est (chapelle nord)	18,500 m			
b) Mur de l'autel	9500 m	28 m ³	435	12 180
2) Plus value pour dépose avec précaution de la crèche (chapelle nord)		1 unité	870 F	870
3) Plus-value pour dépose avec précaution de l'ouverture en ogive existante linteau, piedroits, appui, ébrasements, etc... (chapelle nord)		1 unité	1750 F	1750
4) Nettoyage des pierres prétaillées récupérées (parement ext.)		1 ens.	13 000 F	13 000
5) Maçonnerie à 2 parements en élévation hourdée à la chaux.				
a) Chapelle nord (mur est)				
b) Mur de l'autel				
c) Pignon nord (chapelle nord)				
	38 m ³		1410 F	53 580

CHAPELLE N.-D. DU LOC (suite)

6) Plus-value pour pose crédence	1 unité	870 F	870
7) Plus-value pour pose ouverture ogive (façade ouest - chapelle nord)	1 unité	2 600 F	2 600
8) Plus-value pour parement assisté ext.	54 m ²	108 F	5 832
9) Plus-value pour pose de chevronnières (pignon nord, chapelle nord)	9 m ²	144 F	1 296 F
10) Réfection contrefort, angle nord-est, comprenant, dépose de la partie supérieure avec précaution, nettoyage, reconstruction.	1 unité	1 008 F	1 008
11) Chargement brouette, relais pour sortie des déblais.	12 m ³	216 F	2 592
12) Sur mur de bordure du placître formant soutènement, réfection de la maçonnerie sur les portions effondrées, vérification, couronnement.	18 m ²	280 F	5 040
13) Apport et repli du matériel	1 unité	4 800 F	4 800
14) Installation de chantier			
Location du matériel			
(Echafaudage, bétonnière, grue, etc...)	1 unité	18 000 F	18 000
Montant de l'évaluation hors T.V.A. (travaux campagne 1987)			123 418 Francs

CHAPELLE DE SAINT-GUÉNOLÉ

Commune de Langonnet

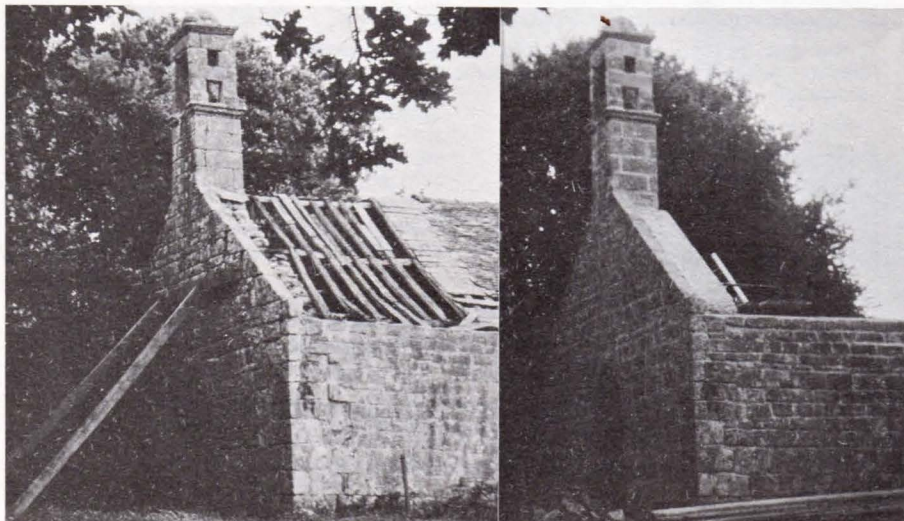
Travaux campagne 1987 (20 juillet - 14 août 1987)

Devis quantitatif et estimatif des travaux réalisés en 1987

Évaluation hors T.V.A.

1) Dépose d'une portion de couverture ardoise y.c. voligeage.	23 m	80 F	1 840
PIGNON OUEST			
2) Dépose du clocher avec précautions y/c calpinage, descente, stockage.	1 unité	6 000 F	6 000
3) Démolition avec précaution de la maçonnerie du pignon y/c calpinage, descente, nettoyage, stockage.	30 m	435 F	13 050
4) Nettoyage des pierres prétaillées (parement ext.)	33 m	190 F	6 270
5) Nettoyage des moellons ordinaires	1 unité	2 800 F	2 800
6) Plus-value pour dépose des éléments (claveaux) composant la porte d'entrée sur pignon.	1 unité	1 900 F	1 900
7) Plus-value pour démolition des fondations en mauvais état.	1 unité	600 F	600
8) Exécution d'une semelle B.A. de répartition des charges de 0,85/0,25	10 m	450 F	4 500
9) Maçonnerie à 2 parements pour reconstruction du pignon	30 m	1 200 F	36 000
10) Plus-value pour arrachements dans les murs de retour	1 unité	2 400 F	2 400
11) Plus-value pour pose des éléments composants la porte du pignon.	1 unité	960 F	960
12) Plus-value pour parement extérieur assisé	33 m	80 F	2 640

13) Plus-value pose chevronnières	7,50 m	144 F	1 080
14) Pose du clocher y/c fourniture des pierres cassées	1 unité	6 000 F	6 000
15) Façade nord Piochement et dégradage des joints	33 m	40 F	1 320
16) Apport et repli du matériel	1 unité	3 250 F	3 250
17) Installation de chantier Location du matériel (échafaudage, bétonnière, grue, etc...)	1 unité	12 000 F	12 000
Montant de l'évaluation h.t. T.V.A (Travaux campagne 1987)			90 600 Francs



Saint-Guérolé en Langonnet — Pignon avant menaçant de s'écrouler en janvier 1987. Entièrement démonté jusqu'aux fondations...

**... remonté, y compris le clocher, en août 1987
(Photos Per Péron)**

CHAPELLE DE SAINT-OURZAL

Commune de Porspoder

Travaux campagne 1987 (3 août - 29 août 1987)

Devis quantitatif et estimatif des travaux réalisés en 1987

Évaluation hors T.V.A.

1) Maçonnerie de moëllon, en élévation à 2 parements, hourdée à la chaux	23 m ³	1 400 F	32 200
2) Plus-value pour fourniture et pose			
a) Corbeau sur pignons	4 unités	800 F	3 200
b) Chevronnières granit	10 ml	875 F	8 750
c) Maçonnerie rampante	24 ml	180 F	4 320
3) Fourniture et pose d'œil de bœuf sur façade sud, y compris démolition avec précaution de la maçonnerie existante et réfection.	2 unités	4 100 F	8 200
4) Pignon ouest rectification ouverture existante y compris toutes sujétions	1 unité	1 675 F	1 675



État actuel des travaux effectués sur les ruines de la chapelle Saint-Oursal.
(Photo Per Peron).

5) Apport et repli du matériel	1 unité	6 000 F	6 000
6) Location du matériel (échafaudage, bétonnière, grue, etc...)	1 unité	14 000 F	14 000 F
Montant de l'évaluation ht T.V.A. (Travaux campagne 1987)			78 275 Francs

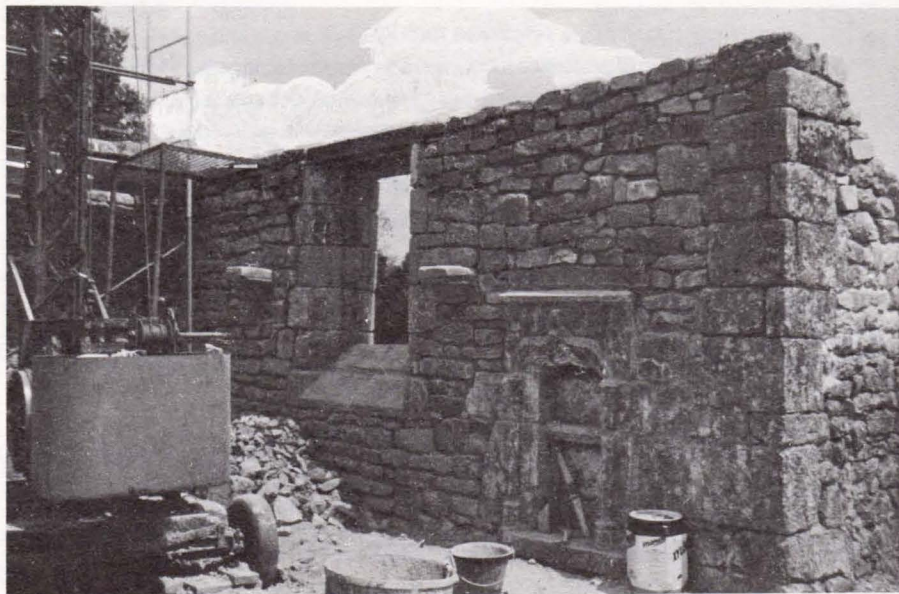
CHAPELLE DE LA TRINITÉ
Commune de Lanvénege
Travaux campagne 1987 (20 au 24 juillet 1987)

Devis estimatif des travaux réalisés en 1987
Evaluation hors T.V.A.

1) Sur la fontaine: nettoyage, restauration, comprenant la recherche des moellons et la reprise de la maçonnerie	1 ens.	3 650 F	3 650
2) Captage et déviation d'une source pour dégagement des fondations de la chapelle comprenant: exécution d'une tranchée, mise en place d'une canalisation, exécution d'un puits de captage de 1,30/0,80 etc...	1 ens.	6 700 F	6 700
3) Sur ouverture ogive (façade sud) mise en place de 2 claveaux affaiblis, comprenant: étalement, démolition avec précaution d'une portion de maçonnerie, réhaussement des claveaux, jointoiement, réfection de la maçonnerie	1 ens.	4 400 F	4 400
4) Apport et repli du matériel, location	1 ens.	1 500 F	1 500
Montant de l'évaluation ht T.V.A.			16 250 Francs



La chapelle du Loc'h en Peumerit Quintin : mur est du transept nord, présentant des risques d'effondrement, déposé en juin 1987.



Le même mur brillamment remonté en juillet 1987.

(Photos Pierre Motta)

CHAPELLE SAINTE-BARBE Commune du Faouët
Travaux campagne 1987

Sur placître, réfection du socle du calvaire comprenant:

- a) Dépose des éléments disloqués
 - b) Nettoyage
 - c) Reconstitution, réfection de la maçonnerie du socle,
- jointoiement (évaluation hors T.V.A.) Ensemble 2 600 F **2 600**

CHAPELLE DE TRENIVEL Commune de Scrignac

- a) Nettoyage au-dessus des murs
 - b) Exécution d'une chape ciment de protection
- (évaluation hors T.V.A.) ensemble 4 300 F **4 300**

ACTIVITÉ PRÉVISIONNELLE
Campagne 1988

- 1) Chapelle NOTRE-DAME du LOCH (Peumerit Quintin) (22) (*inscrite*).

Continuation de la Reconstruction avec:
Mur Pignon (Autel) OUEST.
Murs périphériques de la chapelle SUD.

- 2) Chapelle de SAINT OURZAL (Porspoder) (29)

Continuation de la Reconstruction avec:
Mur Pignon OUEST avec Clocher.
Mur Pignon de la Sacristie (côté EST)
Réfection dallage dans le cœur.

- 3) Chapelle de GORNEVEC (Plumergat) (56) (*inscrite*)

Aile SUD du TRANSEPT, calpinage, dépose avec précaution des murs existants et des contreforts.
Reconstruction.

- 4) ABBAYE de BON REPOS (Saint-Gelven) (22) (*inscrite*)

Dégagement des ruines.
Reconstruction de portions d'ouvrage.

- 5) Chantiers divers. (*Programme à établir*) (22/56)

Nettoyage
Débroussaillage.

- 6) Chapelle du Bourg (Chancé) (35)

Travaux divers de protection (sur murs, charpente, couverture, etc...).

- 7) Chapelle La TRINITÉ (Lanvégen) (56) (*inscrite*)

Restauration de la maçonnerie de la sacristie.
Exécution de chape étanche incorporée dans la maçonnerie de la chapelle y/c toutes sujétions de dépose de la maçonnerie existante et reconstruction.



« On meurt pour une cathédrale
et non pour des pierres... »

Antoine de SAINT-EXUPÉRY



APPELS ET CONSIGNES RADIODIFFUSÉS DU PRÉSIDENT DE BREIZ SANTEL AU LENDEMAIN DE L'OURAGAN

« Devant l'ampleur des dégâts occasionnés par l'ouragan aux monuments religieux *non classés*, les mauvaises nouvelles arrivent de tous les départements de Bretagne, spécialement des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan : croix découronnées, fontaines ensevelies, chapelles écrasées par les arbres, clochers décapités de leurs coqs, de leurs croix et paratonnerres. Pierres descellées, flèches abattues, chœurs et nefs surchargés de gravats de toitures, cimetières aux tombes et croix dévastées, murets d'enclos, de placître et accès arborisés ayant perdu leurs arbres plus que centaires.

En conséquence, *Breiz Santel* demande aux *affectataires* d'établir des rapports à leurs maires, aux assurances, etc. et de bien vérifier les ancrages, les scellements de toutes les pièces de monuments surtout dans les parties sensibles ayant pu souffrir de l'ouragan dévastateur. A savoir : le haut des tours, chapiteaux, paratonnerres, coqs, croix, pierres.

Toiture : faîtage, gouttières, descentes, ardoises.

Sonnerie des cloches : le « mouton » et l'ensemble des mouvements de cloches de même que les abats-sons.

Les scellements divers, spécialement des vitraux et des socles des statues.

Vérifier toutes les fermetures : (portails, portes, fenêtres).

Les ancrages des sablières, arbalétriers, pannes faîtières, chevrons, lambris.

Voir à l'extérieur les chevronnières.

Vérifier tous les monuments isolés : calvaires, croix, fontaines, oratoires, chapelles. Unités par unités et bien noter les imperfections, les dangers, l'urgence à restaurer.

Dans l'ensemble, pour dégager toute responsabilité des recteurs et curés affectataires, il faut établir une liste en plusieurs exemplaires, et faire immédiatement une déclaration aux propriétaires concernés (maires, prop. privés). S'il y a lieu, il est désirable de faire appel à un professionnel du pays ».

Le Président de Breiz Santel
Henri MAHO

LE GESTE DE DEUX CHÔMEURS

● Préoccupé par le sort des chapelles, calvaires et autres monuments religieux malmenés par l'ouragan, M. Henri Maho, notre président et responsable de *Breiz Santel* à Guingamp est intervenu sur « Radio-Nostalgie » pour lancer un appel aux bonnes volontés. Le soir même de ce vendredi 23 octobre, deux chômeurs arrivèrent au domicile de notre président : pour toute rémunération de leurs services, ils demandèrent seulement d'être nourris à midi. « Un geste parmi tant d'autres » soulignait l'*Ouest-France* dans sa chronique : « Dans l'œil du cyclone ».

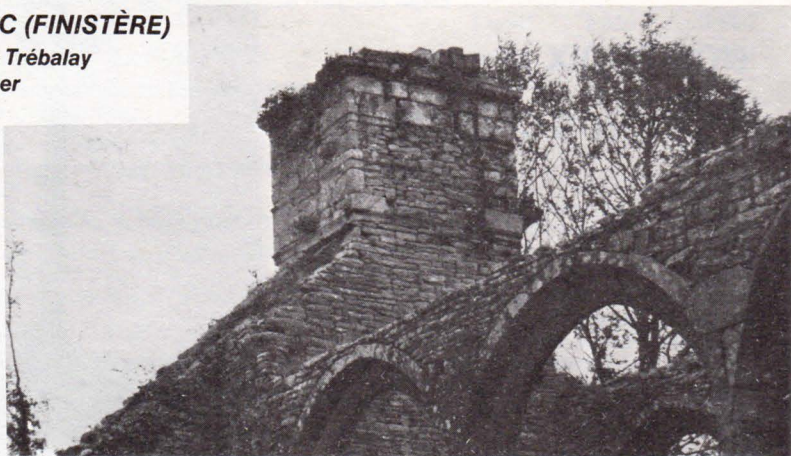
● Il nous a été réconfortant d'apprendre que « l'Union Régionale Bretonne de l'Environnement » (URBE) a de son côté demandé aux pouvoirs publics :

— de « **protéger d'urgence** » les monuments religieux endommagés et le « **patrimoine privé de valeur architectural tant urbain que rural** ».

SUR NOS SANCTUAIRES

A BANNALEC (FINISTÈRE)

La chapelle de Trébalay
sans son clocher



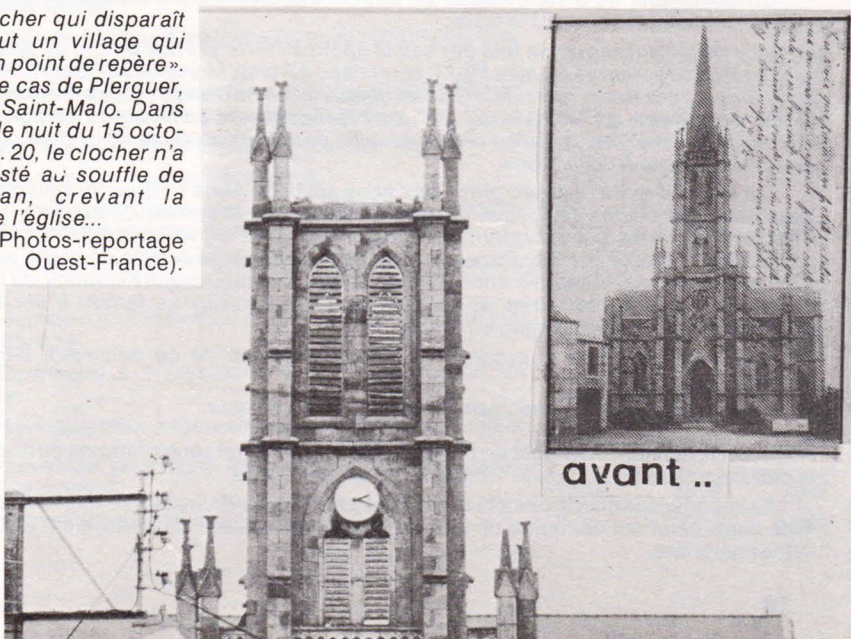
A Bannalec un comité de sauvegarde de la chapelle de Trébalay s'était constitué et avait bien commencé la restauration du sanctuaire.

(Photo Télégramme)

Hélas, l'ouragan est passé par là. Le clocher, coiffé d'un dôme n'a pas résisté. Le comité bien que consterné ne laissera pas tomber les bras. Il est résolument décidé à poursuivre la tâche de restauration de Trébalay, dans la mesure de ses moyens.

« Un clocher qui disparaît c'est tout un village qui perd son point de repère ». Tel est le cas de Plerguer, près de Saint-Malo. Dans la terrible nuit du 15 octobre à 2 h. 20, le clocher n'a pas résisté au souffle de l'ouragan, crevant la voûte de l'église...

(Photos-reportage Ouest-France).



NOS CROIX

ET NOS CALVAIRES

«L'Atlas des croix et des calvaires du Finistère», paru en 1980, donne 21 croix à Clédén-Cap-Sizun. Ce n'est plus vrai depuis le 29 juin dernier, puisque nous avons un nouveau calvaire au carrefour de Kerfraval, juste avant d'arriver au bourg. L'ancienne croix, appelée «Ar Groaz Ru», qui avait été démontée, puis abandonnée, voilà une vingtaine d'années, a été plus que restaurée. En effet, les marches avaient perdu certaines de leurs pierres et la croix de fer, qui couronnait le monument, avait disparu.

Désormais, c'est un Christ en granit qui embellit l'ensemble, Christ qui trônait à l'église depuis la Semaine Sainte en attendant sa place définitive.

Au cours de l'assemblage, un incident a fait trembler les artisans de la construction, mais, en définitive, tout s'est fort bien terminé et tout le monde a manifesté sa joie quand l'ouvrage fut achevé.

Un document, dû à l'abbé Jean Le Beul, a été inséré entre les pierres pour les générations futures. En voici le texte :

« Le vingt neuf juin, en la fête des saints apôtres Pierre et Paul, de l'an de grâce mil neuf cent quatre vingt sept, Jean Paul II étant Pape à Rome, Monseigneur Barbu, évêque de Quimper, Yves Arzur, recteur de Clédén, Jean Guillaume Donnat, maire, a été érigé en ce lieu ce calvaire, dit "AR GROAZ RU", sis précédemment au bourg de Clédén, entre l'église et le cimetière, jusqu'au onze mai mille neuf cent soixante trois, date où il fut démonté et laissé à l'abandon ».

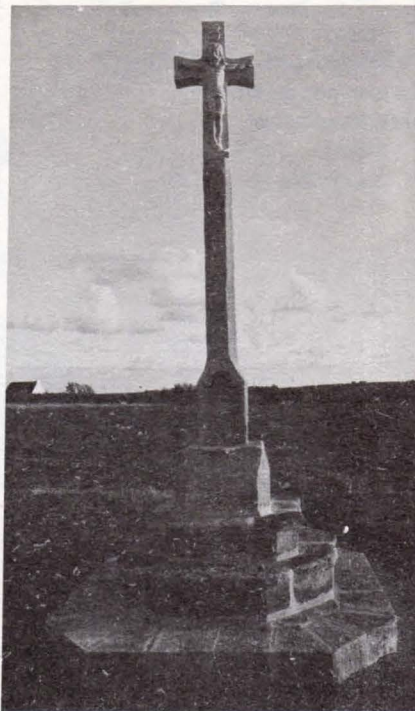
Ce calvaire a été restauré grâce aux bons soins de Anna Coquet du Bourg et à la générosité des fidèles de Clédén et des touristes, pour la somme de dix mille francs. L'ancienne croix de fonte, surmontant le monument ayant été volée, la nouvelle croix de granit a été sculptée par Guy Pavec de Landudec qui a dirigé la mise en place, aidé de Clet Le Coz et de son beau-fils André Cajean, Albert Guillou, Joseph Kersaudy, du bourg. Pierre Le Moan de Pont Arval et Jean Kerloc'h de Kerzillic. Le terrain a été donné gracieusement par Yves Cogan du Bourg.

Lesquels ont signé et procédé à la mise en place de ce document dans les fondations du calvaire.

Fait en ce jour par l'abbé Jean Lebeul, curé de Crozon ».

C'est l'occasion d'essayer de comprendre les motifs qui sont à l'origine de nos croix et calvaires chez nous dans le Finistère : 3.135 répertoriés.

Ils jalonnent parfois le chemin qui mène au sanctuaire d'un saint vénéré localement, mais aussi celui qui conduit à un lieu célèbre de pèlerinage. Ils constituent alors des étapes de prière.



Une route, appelée « Tro Breiz », jalonnée de croix, reliait les évêchés bretons. Des pèlerins le parcouraient, par piété ou pénitence, mais aussi des marchands qui allaient de foire en foire. Sur leur route, ils trouvaient donc des croix pour des stations mais également des refuges d'accueil. Accolées à certaines des croix, nous trouvons parfois des tables d'offrandes qui n'ont jamais été destinées à la messe. Souvent aussi, y voisinent les troncs (kef) pour recevoir les aumônes.

Des croix sont placées aux limites des paroisses, croix qui étaient des lieux de rencontres entre gens de paroisses voisines lors de certaines fêtes.

Il en est qui furent élevées lors d'épidémies dévastatrices ; on leur a parfois donné le nom du fléau dont on pria Dieu d'être débarrassé et qui faisait des victimes par milliers. Ainsi ce nom de « Kroaz ar vosen » (la peste) en plusieurs paroisses.

Plus récentes, en général, sont les croix de « Mission ». Ces missions étaient de longs temps de réflexion chrétienne qui revenaient tous les dix ans environ ; elles se déroulaient sur trois semaines généralement ; chacun participait à une semaine entière. Ces missions ont existé jusqu'aux environs de 1950. Elles étaient dues à l'initiative de Michel Le Nobletz. A la suite de ces exercices spirituels et pour en rappeler la mémoire, de nombreux calvaires furent érigés (partout en France) ; ils portaient la date de l'événement. Nous en avons un à Clédén.

Certaines croix ont des origines individuelles ; surtout dues aux nobles lors de mariages : elles portent alors les armoiries des familles.

Assez fréquemment, c'est un prêtre qui est à l'origine des croix. Le calice gravé en témoignage, avec les initiales ou le nom entier du fondateur.

D'autres croix ont d'autres origines dont on a perdu la mémoire ; et c'est dommage, car toutes ont leur histoire. Il n'est pas rare qu'une croix ait été édifiée à la suite d'un vœu. Quelques-unes sont les témoins de la dernière guerre. Les premières croix que nous possédons ne remontent qu'au 14^e siècle (la plus ancienne serait celle de Lesneut en Plozévet), mais il en a existé auparavant et qui ont disparu. Il est dommage aussi qu'au moment des remembrements, les conducteurs d'engins en aient massacré certaines ! D'autres attendent d'être relevées, et plus on attend, moins grandes sont les chances de les revoir. Félicitations donc à ceux qui, chez nous, ont donné de leur peine et de leurs biens pour relever ce qui s'en allait : c'est un signe de reconnaissance à l'égard du passé et le prix en est inestimable !

P.-Y. CASTEL

à lire : LE FAOUËT SOUS LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Le travail qu'avait fait en 1910 pour Rostrenen sous la Révolution, Emile Chamailard, Laurent Lena vient de le faire pour le Faouët et son district.

Fort bien présenté, ce volume de 400 pages donne sur la vie du Faouët et des communes avoisinantes de 1789 jusqu'au début de l'Empire, tous les détails que peut révéler l'étude minutieuse des archives.

Ce qui concerne le patrimoine religieux rejoint ce qu'en dit « Rostrenen révolutionnaire ». Martèlement des armoiries, destruction des cloches, des statues, des vitraux, dispersion des bibliothèques, vente du mobilier, disparition des objets de culte en or et en argent, s'accompagnent parfois de profanations (ainsi à Quimper, dont dépend alors le Faouët, le citoyen Dagorne « remplit de ses ordures » les vases sacrés du tabernacle, le jour de la Saint Corentin 1793).

Mais on a froilé pire. Car le 14 juillet 1794, le représentant en mission dans l'Ouest, Le Carpentier, ordonne la destruction de toutes les chapelles et de toutes les églises : Saint-Fiacre, Sainte-Barbe, Saint-Sébastien au Faouët, Saint-Gervé à Gourin, Saint-Nicolas de Priziac, les églises paroissiales de la Trinité, de Langonnet, de Lanvénequen, de Kernasclédén, et des dizaines de petites chapelles auraient disparu sans la courageuse intervention de quatre jeunes gens (Salvar, Morgant, Burban, Le Clec'h) « qui menacèrent gravement les ouvriers et le personnel des administrations qui oseraient toucher au patrimoine culturel légué par les ancêtres ».

M.M.M.

N.B. Imprimé à Priziac, ce livre est en vente à la librairie du Faouët, et aussi chez l'auteur, M. Laurent Lena, 16, rue Marchal Leclerc, au Faouët 56320 (144 F).

L'AFFAIRE DU CHRIST BRÛLÉ DE PLOUGASTEL

(SUITE)

Les réactions des membres de *Breiz Santel* ont été très vives à la suite de ce sacrilège (voir notre n° 132, à la disposition de ceux qui n'en auraient pas eu connaissance), indignations écrites, orales et en particulier par téléphone. Les mots étaient plutôt très durs pour les iconoclastes.

Cependant, le verdict du Tribunal correctionnel de Brest du 16 juillet n'a pas été considéré tellement lourd par nos amis de Plougastel, comme s'en fait le porte-parole la présidente des Amis du Patrimoine de Plougastel :

« Si le maire est satisfait du dédommagement obtenu, la punition ne nous paraît pas exemplaire. 80 heures de travaux d'intérêt public répartis sur 18 mois et qui ne seront sans doute jamais effectués ! Cette peine minimise la partie de cet acte de vandalisme sacrilège ».

C'est bien notre avis. La meilleure punition n'aurait-elle pas été — outre l'indemnisation — de « condamner » les coupables à restaurer une chapelle ?

D'autre part, vous nous choquez, cher confrère d'« Ouest-France », quand vous vous contentez de taxer de « farce de collégiens » l'acte révoltant des vandales. Vous auriez dû poser ces questions : quelle éducation ont donc reçu ces jeunes ? Une fois de plus, c'est le tragique de notre triste époque : l'absence totale de culture religieuse et le manque de respect du sacré. C'est cela qu'il faut avoir le courage de proclamer.

J'y repensais en la fête de Toussaint dans l'église de mon baptême — que je ne cite pas par prudence — en contemplant deux Christ, dont l'un grandeur nature, en bois polychrome du XVII^e s. descendus des murs pour consolidation (sous la responsabilité des Beaux-Arts). Des proies faciles pour iconoclastes et rats d'église ! Il serait bien temps ensuite de pousser des hauts-cris ! Plus que jamais vigilance et condamnation exemplaire !

H.C.



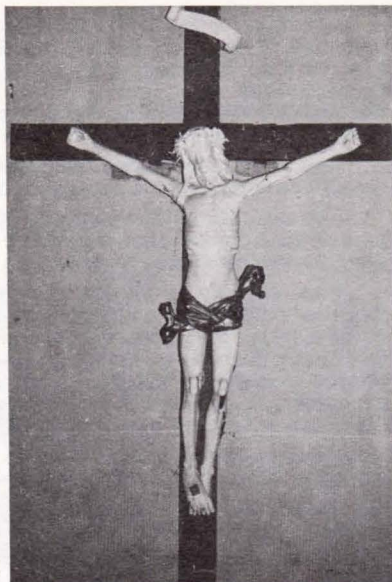
Paris, le 17/7/1987

Juste je viens de recevoir le numéro 132 de notre revue. J'avais appris dans "La Bretagne à Paris" l'ignominie commise par des petits cons à Plougastel. Pauvres gens ! Je m'efforce de ne pas oublier la recommandation de Jésus : « Bienheureux les miséricordieux, il leur sera fait miséricorde ! » C'est pas facile.

Je joins un chèque pour la caisse. J'essaierai de vous en adresser plus souvent pour « L'honneur de ma tribu » !!!

Kenavo ! gant kenilded.

Noëlle TYMEN-LAUNAY, Paris



Dégradation d'un crucifix du XV^e siècle

Les vandales lourdement condamnés

BREST. — Les qualificatifs n'auront pas manqué au substitut Coulon et à M^e Bazir, partie civile, pour traduire ce qu'ils pensaient de ce dossier. Le 6 juin dernier, l'affaire avait provoqué un certain émoi à Plougastel-Daoulas. Un crucifix en bois polychrome du XV^e siècle, de l'école flamande avait été retrouvé sur la grève de Saint-Jean à quelques mètres de la petite chapelle qui abritait cette pièce de musée. Dans la nuit, trois jeunes Landernéens avaient fracturé la porte de l'édifice reli-

gieux et avaient emporté le Christ en croix qui était accroché au mur.

Ce qui, au départ ne se voulait qu'une simple farce de collégiens avait rapidement pris d'autres proportions lorsque la statue du Christ s'était cassée. Les jeunes gens voulant cacher leur « bêtise » avaient jeté une partie des morceaux de bois dans un buisson et la croix au feu.

Hier, ils ont comparu tous les trois devant le tribunal correction-

nel. Visiblement mal à l'aise, les trois vandales ont expliqué qu'ils avaient beaucoup bu ce soir-là et qu'ils regrettaient leur geste. Le tribunal les a condamnés à 1 800 F d'amende pour l'un, et quinze jours de prison avec sursis et quatre-vingts heures de travail d'intérêt général à effectuer sur une période de dix-huit mois pour les deux autres. Au surplus, ils devront verser une indemnisation de 13 000 F à la commune pour la restauration de ce qu'il reste du crucifix.

(OUEST-FRANCE)

« Je suis pris à la gorge » par ce qui s'est passé à la chapelle Saint-Jean de Plougastel. Je vais dire à M. Alix, rédacteur en chef d'Ouest-France, à Rennes, ce que j'en pense ».

Jean RINEAU, Cercle des Trois Provinces, Clisson.

Je partage votre indignation face au sacrilège commis à la chapelle Saint-Yann de Plougastel. Je partage également votre étonnement devant la mansuétude dont semblent étrangement profiter les coupables.

Il est peut-être possible juridiquement pour Breiz Santel et pour l'Association des Amis du Patrimoine de Plougastel-Daoulas de se porter partie civile. Je ne suis pas juriste mais je pense que parmi vos adhérents il y a certainement des personnes qualifiées pour donner tous les conseils nécessaires.

Lors de récents procès, de nombreuses associations se sont portées partie civile et ce serait un comble que ceux qui défendent l'une des parties les plus précieuses du patrimoine ne sachent pas en faire autant (1).

Les élections approchent et je pense que les élus locaux ne sauraient rester indifférents aux demandes d'intervention que vous leur adresseriez. Car il serait très grave de laisser passer cet acte de vandalisme. Ce serait inciter d'autres imbéciles ou bouffeurs de curés à récidiver.

M. Alban MEDAILLE, Paris

(1) La Municipalité de Plougastel-Daoulas s'est portée partie civile

Je suis heureux de voir l'intérêt que vous prenez pour les vestiges du patrimoine religieux et je vous en félicite de nouveau. Ainsi le dernier numéro de Breiz Santel qui parle longuement des Croix de Ploemeur et du travail accompli par tant de bénévoles.

Ici aussi en Finistère, on travaille. Une belle croix vient d'être érigée à Clédén-Cap-Sizun, utilisant des vestiges sur lesquels on a « greffé » un crucifix dû au talent de Guy Padec, de Landudec. Je vous joins le bulletin paroissial. Il pourrait dans le prochain numéro de Breiz Santel, contre balancer le fâcheux événement advenu à Plougastel-Daoulas, qui nous montre la détresse de la jeunesse actuelle et sa désespérance qui ne trouve refuge que dans la drogue...

Abbé Y.P. CASTEL

(auteur de l'« Atlas des Croix et des Calvaires du Finistère »).

(Lire dans ce n° « Nos croix et nos calvaires »).

De nos sympathiques chanteuses, Melles Lhour :
Emues et indignées de ce qui s'est passé à Saint-Yann Plougastel, nous voulons des précisions. Adressez-nous vite « Breiz Santel ». Ci-joint notre abonnement et adhésion (200 F).



Tous mes compliments à Herry Caouissin pour son énergique article sur le sacrilège de Plougastel-Daoulas.

François Floc'h, conseiller municipal de Lannion.



La couverture de votre numéro 132 m'a ravie. Pour une fois, on peut admirer le costume et la coiffe de Baud ou de Melrand. Elle s'appelle l'Artisane. La coiffe de cérémonie est un peu plus importante.

Mais mon plaisir a été de courte durée en lisant l'article "Feu de joie à Plougastel". Tous ces jeunes doivent être sévèrement condamnés, et leurs familles chargées des réparations matérielles. En ce qui concerne les « sacrilèges » ne pourrait-on attirer l'attention de certains prêtres sur leurs erreurs. S'ils ne peuvent se charger de conserver ce qui les embarrasse, il y a des musées pour la conservation.

Tous mes compliments encore pour votre revue.

Madame Eugénie LALY, Crept-en-Valois (Oise)



Je tiens à vous féliciter pour votre courageux article qui traduit bien les sentiments que ces faits lamentables nous ont inspirés.

... Avec mes plus vifs remerciements et félicitations pour les belles réalisations de **Breiz Santel**, croyez en mes sentiments les plus amicaux.

M.J. Quintin, présidente des Amis du Patrimoine de Plougastel-Daoulas.



L'avocat de la partie civile, Me Philippe Bazire, nous a écrit également :

« J'ai comme vous, été très sensible à cette dégradation du Christ de la chapelle Saint-Jean de Plougastel-Daoulas. Je ne suis pas malheureusement en mesure de vous transmettre les éléments de la plaidoirie. Il s'agit là d'un travail purement oral, qui en ce domaine particulier, n'a pas fait l'objet de l'élaboration d'un document écrit.

Je me permets cependant de vous adresser mes sincères félicitations pour le travail effectué par vous même et vos amis ».

Philippe Bazire, Avocat.

une sanction exemplaire :

LE TRIBUNAL DE VANNES CONDAMNE UN PILLEUR D'ÉGLISE A 18 MOIS DE PRISON

Dix-huit mois de prison. C'est la peine qui a été infligée par le tribunal de Vannes à un homme comparaissant pour le vol d'objets du culte dans la cathédrale.

Lors de son arrestation puis devant le juge d'instruction, et devant le tribunal, l'homme refusa de décliner son identité. Faute de mieux, la justice l'a baptisé Jean Dupont.

Les faits : en février dernier, vers 12 h 30, alors que les portes de la cathédrale sont fermées depuis midi, l'organiste aperçoit un homme se diriger vers une sortie emportant un sac. Il descend et le retrouve en bas.

— « C'est toujours le même homme, affirmait-il encore à l'audience ». L'individu ne portait plus de sac et disait avoir été enfermé.

L'organiste flaira le pot aux roses, les policiers seront bientôt sur les lieux. Le sac, *plein de calices et de ciboires* est retrouvé près de la porte. Comme sera retrouvé, le lendemain, un petit matériel du parfait cambrioleur, dissimulé derrière un confessionnal! Comme sera relevée dans la sacristie une empreinte de pied correspondant à celle de Dupont.

Jean Dupont, qui se défendait sans avocat, semblait avoir entre 25 et 30 ans, grand, la barbe qu'il laissa pousser soignée, tout comme ses cheveux blonds. Il s'exprimait avec calme.

(Le Télégramme)

Laudate! Le retour des statues de Sainte-Noyale :

On se souvient que le 9 juillet 1986 (voir « Breiz Santel » n° 129), quatre statues de la chapelle Sainte-Noyale (en Noyal-Pontivy) furent volées. Près d'un an après, le voleur était arrêté et trois des statues furent retrouvées chez un antiquaire parisien (manquait une Vierge à l'enfant du XV^e s.).

Le 20 juin 1987, jour du Pardon, eut lieu une cérémonie solennelle du retour de saint Jean, d'une Vierge à l'Enfant du XV^e s., d'une Vierge du XVIII^e, à leur tête sainte Noyale, portée par des paroissiens qui, pour la circonstance, avaient revêtu le seyant costume des « Moutons blancs ». Comme il se doit, des notabilités présidaient cette « restitution »: M. le vicaire général Mahuas, M. l'abbé Hervio, recteur de Noyal, M. Cavallé, député-maire, suivi des maires des communes d'alentour, le colonel Dombis, commandant la gendarmerie de Vannes, le capitaine Galopin, commandant la gendarmerie de Pontivy. M. le maire de Noyal-Pontivy exprima sa joie et celle de la population du retour des vénérées statues, et rendit hommage aux recherches minutieuses de la gendarmerie, évoquées par le colonel Dombis. Et M. Cavallé de conclure par ces mots pleins de foi... et de vigilance: « Pour une meilleure protection du patrimoine breton ».



(Photo Télégramme de Brest & de l'Ouest).

UN CIBOIRE RENDU AU CULTE

Une amie de Breiz Santel nous a alerté qu'un ciboire allait être mis aux enchères à la salle des ventes de Pontivy : 2400 F.

Breiz Santel a participé aussitôt à 20 % pour que ce vase sacré ne devienne pas un objet profane à usage sacrilège. (Voir notre article à ce sujet dans notre N° 132). Ainsi, racheté par des croyants, le ciboire a été remis à M. le Curé de Pontivy.



Curé désirant réaménager dignement son église dépouillée: autel majeur, tabernacle, statues, sièges, fait appel générosité particulier ou sociétés. Adressez offrandes: Paroisse de Mer, 254, Mer 41500 (CCP 440. 74 X La Source).

AVIS — Bien que notre maquettiste & metteur en pages dispose d'une documentation bretonne où il peut puiser, il serait pleinement souhaitable que nos correspondants joignent à leurs textes les illustrations s'y référant. Cela faciliterait grandement le travail et agrémenterait les textes. Merci.

***** Au pays de Saint-Armel, en Morbihan *****

M. Denis Leray, de Plœrmel, démontre ce que l'on peut faire quand paroisse, municipalité et associations travaillent ensemble.

« La baisse de la pratique religieuse, le manque de prêtres, l'exode rural avaient fait oublier les modestes sanctuaires de nos campagnes. Le lierre grimpait. Les ardoises tombaient. Les ronces envahissaient les « pâtis ».

En 1980, à l'initiative du maire et du curé, des comités de sauvegarde mirent en place, un par chapelle : Saint-Joseph, Saint-Maur, Saint-Antoine, Saint-Roch, Sainte-Barbe, Saint-Denis, Saint-Joseph du Roc-Brien n'en croyaient pas leurs yeux de constater que leurs fidèles ne les avaient pas oubliés. (Saint-Jean de Villenard, en bon état, et où l'on célèbre une messe chaque dimanche, n'avait pas besoin de sauvegarde).

Ces comités avaient deux objectifs : « Redonner de l'éclat au sanctuaire et faire renaître une vie communautaire dans les villages ». A présent, quatre chapelles ont une toiture neuve, un dallage refait, des reprises de maçonnerie réalisées, des statues et tableaux restaurés, des portails refaits et deux voûtes, les « pâtis » nettoyés. Il reste encore beaucoup à faire, spécialement du côté des enduits intérieurs.

Trouver l'argent pour tout cela n'est pas toujours facile. Les comités de Saint-Roch et de Saint-Joseph du Roc-Brien sont passés maîtres en fêtes villageoises. Les animations des autres comités sont plus modestes (vente aux enchères, de pâtisseries, de fleurs séchées, de cartes postales). Elles contribuent à faire renaître des formes de vie communautaire. La messe est célébrée une fois l'an dans chaque chapelle, avec des veillées de prières. Ainsi les sanctuaires de nos saints retrouvent leur vocation première.

Une assemblée générale annuelle réunit tous les comités. Chacun fait le bilan de ses activités et de ses projets. L'an dernier, les présidents avaient reçu un dossier contenant : l'historique, la liste des objets inscrits ou classés, des circulaires des antiquités et objets d'art et des conseils pour mener à bien la restauration de leur chapelle. « Pour aimer, il faut connaître ».

Cette année, notre assemblée générale a été axée sur la sécurité. La pose de scellements et de verrous de sécurité devient urgente, de même que la mise en lieu sûr de petits objets (calices, statuettes...).

En conclusion, un travail considérable a été fait au Pays d'Armel. Il reste tant à faire. Avec l'aide de Dieu et de ses saints, nous y parviendrons.

Denis Leray.



Le patrimoine religieux de Plomelin

Le Dr Moullec nous informe qu'à Primelin (Sud-Finistère) on s'efforce de garder vivant le patrimoine religieux.

L'association s'occupe des édifices suivants :

— l'église paroissiale de Primelin dédiée à Saint-Primel (sanctuaire roman reconstruit et agrandi en 1776 suite à la destruction des cloches et à un incendie dû à la foudre)

— l'église tréviale de Saint-Tugen bâtie à partir de 1535, classée monument historique et en cours de rénovation (dépense prévue 86-87, non loin de 2 millions de francs)

— la chapelle de Saint-Théodore datant de 1672

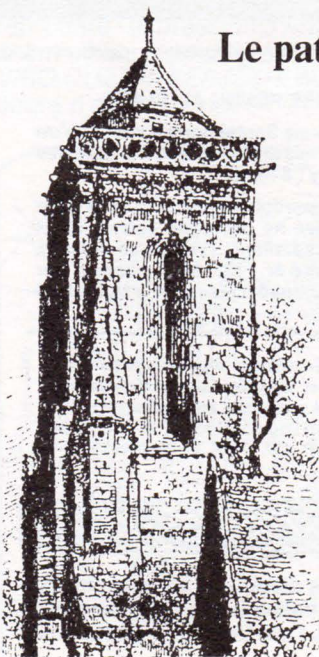
— la chapelle de Saint-Chrysanthé (Saint Crisar) reconstruite en 1839 autour de la fontaine du saint

— cinq calvaires.

Une chapelle dédiée à sainte Marguerite dépend du manoir de Lezurec (édifice classé). Propriété privée, elle n'est pas utilisée pour le culte.

Visite de la chapelle de Saint-Tugen : pendant les vacances universitaires d'été, sous la direction et le gardiennage de groupes de jeunes. En dehors de ces vacances, une gardienne bénévole assure sur demande l'ouverture de la chapelle et guide les visiteurs.

St-Tugen (dessin de L. Le Guennec).





M. François Léotard, prenant connaissance avec un sourire satisfait de notre revue « Breiz Santel » et de nos éditions. Au second plan, notre ami Christian Rispal.

Breiz Santel au forum du patrimoine

Succès véritable ! Pouvons-nous dire sur la participation de notre association au Forum du Patrimoine qui s'est tenu à Paris du 7 au 11 octobre dernier. Cette manifestation se voulait être une rencontre entre les associations, entreprises, administrations centrales, élus, etc.

Parmi les débats proposés, Christian Rispal, notre délégué à Paris, a pu rappeler la position de Breiz Santel quant à la protection du patrimoine religieux breton. Plus de 2 000 visiteurs se sont arrêtés à notre stand, assuré par une équipe de bénévoles et adhérents qui prêtèrent spontanément leur concours. Notre présence permit de créer une véritable « antenne parisienne », capable de se mobiliser à ce genre de rencontre. Notre délégué fit connaître nos activités, notamment l'ensemble des chantiers 1987 et les précédents. Ainsi visiteurs et élus ont pu mieux découvrir et redécouvrir les buts poursuivis par *Breiz Santel*.

Au cours de la visite que fit au Forum M. François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, Christian Rispal attira son attention sur les efforts que nous menions en Bretagne, et sur l'intérêt permanent que nous portons à notre patrimoine religieux, protégé ou non. Le ministre déclara connaître notre action et nous encouragea vivement à poursuivre notre œuvre. Il souhaite même que *Breiz Santel* puisse « exporter » son savoir-faire sur d'autres régions, dépourvues dans ce domaine, qui nous est si cher. A cette occasion, le « Guide de la sauvegarde des Chapelles », réalisé

par la *Sprevet Breiz Santel* reçut un bon accueil auprès du public et des associations amies. Compte tenu de ce succès nous serons ainsi présents au prochain congrès des Architectes des Bâtiments de France, à Fontainebleau.

Breiz Santel tient enfin à remercier les amis bénévoles venus tôt le matin et jusque tard le soir : Mmes Pons et Chuberre, MM. Sayet, Dénachau (président de l'association N.D. de La Source), Martin, Chuberre (vice-président de Lothéa), Menez, Nicolas et Médaille sans oublier, notre délégué Christian Rispal qui par leur dévouement ont contribué à assurer le succès de notre participation à ce premier Forum du Patrimoine.

Et AUSSI AU FORUM DES ASSOCIATIONS DU PAYS DE LORIENT...

BREIZ SANTEL FUT PRÉSENT.

Per Peron et Herry Caouissin montèrent à ce forum, tenu en septembre au palais des congrès à Lorient, un stand qui mettait en valeur les réalisations récentes, les interventions de B.S., par des panneaux illustrés. Là encore, vif intérêt des visiteurs de tous âges dont des scouts et guides. Cependant nous avons envisagé pour l'an prochain d'améliorer notre présentation par l'audio-visuel entre autres.

NOUS NE POUVONS ÊTRE PARTOUT

Des amis de *Breiz Santel* nous écrivent parfois : « Je vous ai signalé telle dégradation. Vous n'avez rien fait ». Nous en sommes confus. Mais nous ne pouvons être partout. Redisons-le : la meilleure sauvegarde, c'est toujours la création d'une association locale. C'est en intéressant les gens de la paroisse et surtout ceux du village et du quartier à la défense de leur patrimoine que l'on défend le plus sûrement et le plus durablement ce patrimoine.

Il n'empêche que *Breiz Santel* peut y aider de bien des façons, et que vous avez raison de nous écrire. Et de nous relancer si nous vous avons oublié.

La difficulté, pour la bonne marche du mouvement, est la dispersion des membres du conseil d'administration et des militants les plus dévoués. Cette dispersion, à laquelle nous ne pouvons rien, est souvent la cause de certaines négligences, de certains oublis. Que l'on veuille bien nous les pardonner.

NOTE D'INFORMATION SUR LA DÉDUCTION FISCALE DES DONS DES PARTICULIERS

Jusqu'en 1986, ces versements étaient déductibles dans la limite de 1% du revenu imposable pour les dons à des organismes d'intérêt général ou 5% pour les dons faits à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique.

A compter du 1^{er} janvier 1987, la limite de 1% a été portée à 1,25%. Par ailleurs la loi prévoit que dans la limite de 600 francs, les dons déduits du revenu imposable ouvrent droit à un avantage minimal d'impôt fixé à 25% de leur montant.

Par ailleurs, la loi sur le mécénat du 23 juillet 1987 a étendu le régime de cette déduction fiscale pour les versements faits par les particuliers à des œuvres ou organismes d'intérêt général en concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique défense de l'environnement ou à la diffusion de la culture. La déduction des dons à hauteur de 5% du R.I. est étendue aux associations culturelles ou de bienfaisance autorisées à recevoir des dons et legs ainsi qu'aux établissements publics de culte d'Alsace-Moselle.

Enfin, cette même loi prévoit que le plafond annuel des versements ouvrant droit pour les particuliers à l'avantage minimum de 25%, sera porté de 600 francs à 1 200 francs à compter du 1^{er} janvier 88.

De même, à compter du 1^{er} janvier 1989, le taux de ce minimum sera fixé au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu (58% en 1987) pour les contribuables qui verseront au moins 1 200 francs chaque année pendant 2 ans.

Christian Rispal.

↓ Notre « Guide de la sauvegarde des chapelles » est paru

Nous vous l'avions annoncé, ce guide, écrit à deux plumes : une plume SPREV (l'abbé Dilasser, recteur de Locronan) une plume BREIZ SANTEL (Marie-Madeleine Martinie). Vous pouvez désormais le trouver en librairie et dans les Maisons de la Presse, notre éditeur étant l'OUEST-FRANCE. Vous pouvez aussi le demander à Breiz Santel, chez Mme Bernard, Kerblaisy, 56660 Larmor-Plage.

Les membres du mouvement pourront en recevoir un ou plusieurs exemplaires au prix de 38 F l'unité (franco). Le prix public en est de 37 F.

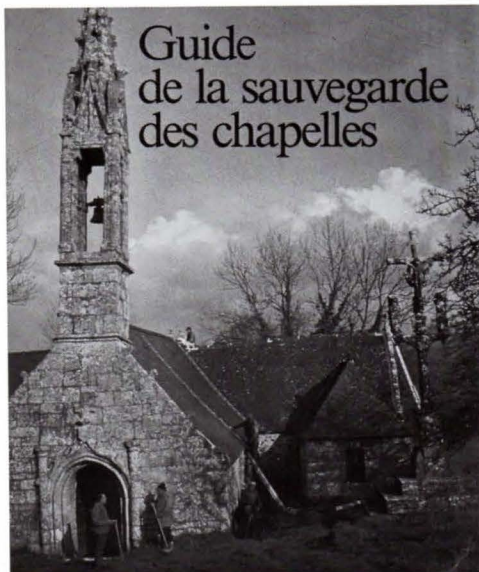
Ce guide peut être utile à toutes les associations qui restaurent, qui veulent restaurer. On y trouve réunis des renseignements qu'il faudrait aller chercher dans bien des ouvrages différents.

En effet, les auteurs ont puisé dans des ouvrages *juridiques* pour dire les droits et devoirs des municipalités et des paroisses, les droits des associations, les précautions qu'elles doivent prendre, les aides qu'elles peuvent espérer.

Ils ont puisé dans des ouvrages *techniques* pour dire quels travaux ne pas faire, quels travaux faire et comment les faire.

Ils ont, avec l'aide de spécialistes de l'architecture et de l'art religieux, essayé d'éclairer par des considérations *artistiques* et *religieuses* les propos d'ordre pratique. La valeur artistique des monuments n'a pas été séparée de leur valeur religieuse et deux chapitres traitent de cet aspect des choses.

Et vous travaillez pour le patrimoine religieux, hors de Bretagne comme en Bretagne. Un conseiller municipal, habitant une petite commune de la Sarthe disant en le feuilletant « Je l'achète. Car style du monument mis à part, nos problèmes sont les mêmes que les vôtres ». Parlez-en à vos amis hors-Bretagne aussi bien qu'en Bretagne.

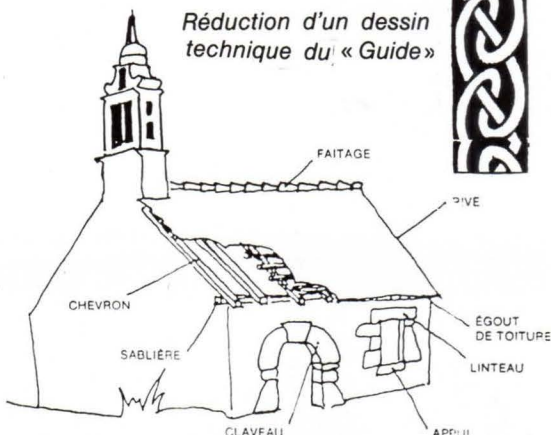


Maurice Dilasser
Madeleine Martinie

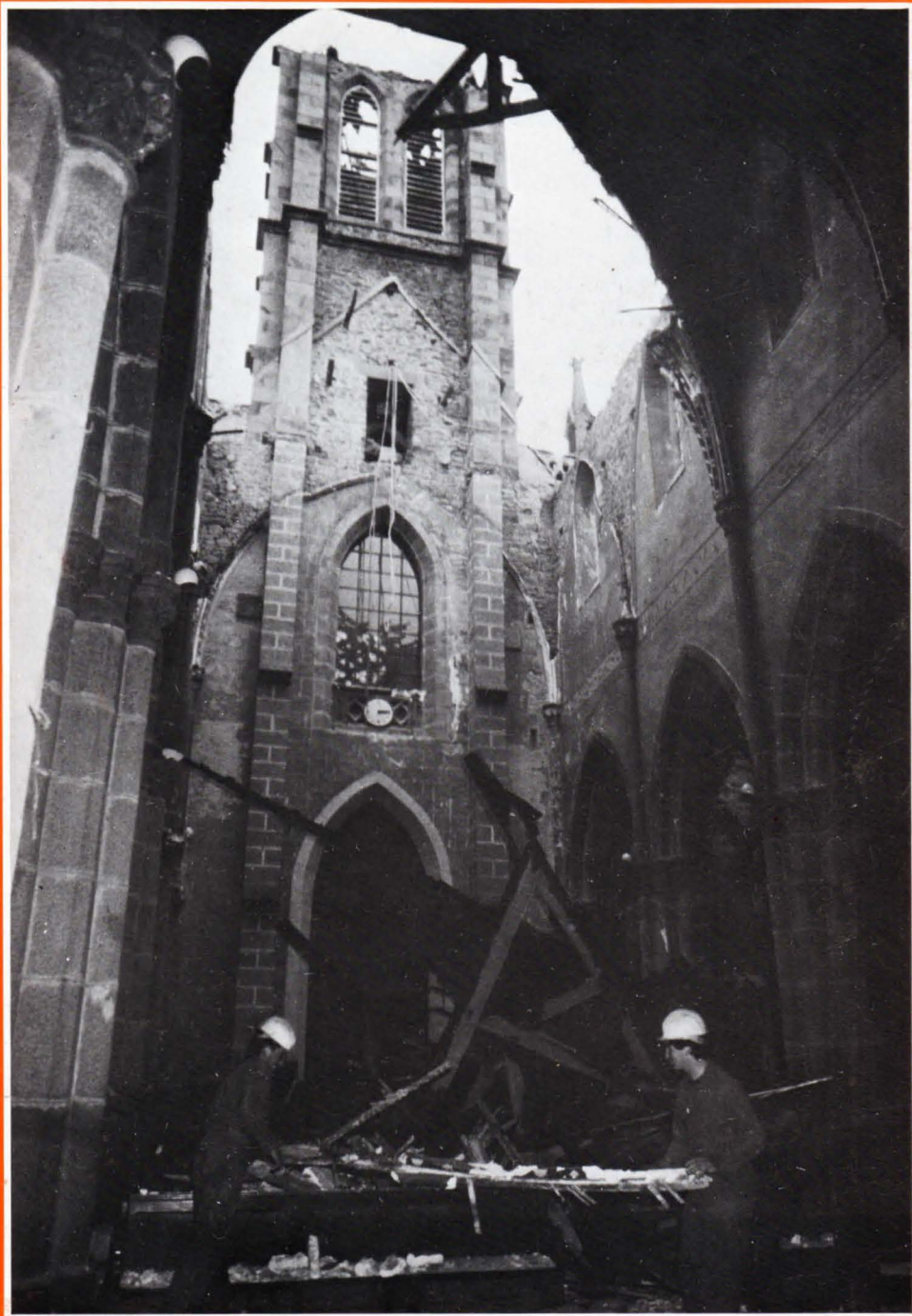
ouest
france 

Format 16 × 23 - 64 pages illustrées.

La couverture, due à l'abbé Dilasser, montre une de nos chapelles comme nous les aimons : en bon état. Et, au dos, une chapelle comme nous soignons.



Bombardement?... Non, ouragan!



A Plerguer, près de Saint-Malo, le clocher, sous le souffle de l'ouragan, s'abattit et creva la voûte de l'église.

(Photo-reportage Ouest-France).